

# Fiducie de crédit privé **AGF SAF**

## Exigences relatives à la convention de souscription

### Liste de vérification

**Tous les souscripteurs doivent remplir les pages suivantes :**

- Page 1* - Convention de souscription
- Page 4* - Souscription et information sur le souscripteur – personnes physiques seulement
- Page 5* - Souscripteur qui est une personne morale – entreprise, entité, compte discrétionnaire ou portefeuille géré
- Bas de la *page 5* – signature obligatoire du mandataire, peu importe le type de souscripteur

**Les investisseurs qualifiés – souscripteurs et souscripteurs conjoints – doivent remplir les pages suivantes :**

- Pages 7, 8, 9* - Annexe A – Attestation de l'investisseur qualifié
- Pages 10 et 11* - Appendice A de l'Annexe A – Formulaire de reconnaissance de risque

**Les investisseurs qualifiés – personnes morales, comptes discrétionnaires ou portefeuilles gérés – doivent remplir les pages suivantes :**

- Pages 7, 8, 9* - Annexe A – Attestation de l'investisseur qualifié

**Les investisseurs admissibles qui souscrivent des parts uniquement au moyen d'une notice d'offre doivent remplir les pages suivantes :**

- Pages 12 et 13* - Attestation de l'investisseur admissible
- Page 14* - Appendice A de l'Annexe B
- Pages 16 et 17* - Sous-appendice 1 – Classification des investisseurs en vertu de la dispense pour placement au moyen d'une notice d'offre
- Pages 18 et 19* - Sous-appendice 2 – Plafonds d'investissement pour les investisseurs en vertu de la dispense pour placement au moyen d'une notice d'offre

**Tous les souscripteurs doivent remplir les pages suivantes :**

- Page 23* – Annexe D – Consentement à la transmission par voie électronique des documents
- Page 25* - Annexe F – Formulaire d'inscription au dépôt direct et retrait de la participation au RRD, si cette option est choisie au moment de la souscription auprès de Fundserv.

**Appendice B :**

- Dans le cas de comptes discrétionnaires ou de portefeuilles gérés, remplir cette section en entier

Section – Page	Fiducie de crédit privé AGF SAF   Exigences relatives à la convention de souscription
Page 1  <b>Convention de souscription</b>	<p><b>Renseignements à fournir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de la convention de souscription</li> <li>• Il faut cocher l'une des trois boîtes ci-après – Le souscripteur est :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. un investisseur qualifié</li> <li>2. un investisseur admissible qui se prévaut de la dispense pour placement au moyen d'une notice d'offre</li> <li>3. inscrit à titre de gestionnaire de portefeuille (pour un compte géré ou sous mandat discrétionnaire)</li> </ol> </li> <li>• Nom et adresse du courtier responsable (nom du courtier ou nom du souscripteur du portefeuille géré).</li> <li>• Nom du souscripteur : s'il s'agit d'une personne morale, veuillez fournir le nom complet de l'entreprise.</li> <li>• Veuillez cocher l'une des deux cases suivantes : « Le souscripteur est une personne physique » ou « Le souscripteur est une personne morale ». S'il s'agit d'un compte conjoint de personnes physiques, veuillez indiquer qui possède le pouvoir de signature, à savoir les deux personnes ou une seule (dans ce cas, laquelle). Veuillez l'ajouter manuellement sur la présente convention.</li> <li>• Le montant de la souscription de parts de catégorie A ou F – il s'agit du montant total brut des parts souscrites.</li> </ul>
Page 4  <b>Souscription et information sur le souscripteur</b>	<p><b>Tous les champs relatifs au souscripteur doivent être remplis s'il s'agit d'une personne physique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature du souscripteur</li> <li>• Nom et prénom du souscripteur (y compris les initiales ou autres prénoms)</li> <li>• NAS</li> <li>• Adresse</li> <li>• Date de naissance</li> <li>• Date de la signature</li> <li>• Numéros de téléphone</li> <li>• Courriel</li> <li>• Pays de résidence – doit être le Canada</li> <li>• Souscripteur conjoint, s'il y a lieu : ensemble, les deux souscripteurs sont des investisseurs qualifiés. Individuellement, ils peuvent ne pas l'être, mais ensemble, ils peuvent</li> <li>• Signature du conseiller en placements</li> </ul>

Section – Page	Fiducie de crédit privé AGF SAF   Exigences relatives à la convention de souscription
<p>Page 5</p> <p><b>Souscripteur qui est une personne morale (entreprise, entité, compte discrétionnaire ou portefeuille géré)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si</b> le souscripteur est une « entité », <b>veuillez remplir</b> la section « Souscripteur qui est une personne morale ».</li> <li>• « Nom du souscripteur » : veuillez inscrire le nom de l'entreprise, et non pas les nom et titre de la partie autorisée.</li> <li>• Comme il s'agit d'une personne morale, vous devez fournir le nom officiel complet.</li> <li>• Vous devez fournir le numéro de compte de taxes à l'Agence de revenu du Canada.</li> <li>• Section « Si le souscripteur signe en tant que mandataire ou fiduciaire pour un souscripteur véritable (un "souscripteur véritable déclaré") et ne fait pas l'acquisition en tant que fiduciaire ou mandataire pour les comptes gérés sous mandat discrétionnaire qu'il gère, il faut remplir la section suivante : » – Vous devez remplir cette section s'il s'agit d'une personne qui fait appel à un fiduciaire (p. ex., personne âgée, personne ne pouvant pas signer, parent/ enfant, etc.).</li> <li>• Section « À remplir par l'émetteur » : le signataire autorisé d'AGF remplit cette section après avoir accusé réception de la convention de souscription – le conseiller/souscripteur <b>ne doit pas</b> remplir cette section.</li> <li>• Vous devez fournir le nom du mandataire ainsi que la signature du conseiller.</li> <li>• « Catégorie d'inscription » : il s'agit du titre du conseiller (p. ex., conseiller en placements, planificateur financier, etc.).</li> </ul>
<p>Pages 7, 8, 9</p> <p><b>Annexe A – Attestation de l'investisseur qualifié</b></p>	<p><b>Remarque :</b> Vous devez remplir l'Annexe A uniquement si le souscripteur est un investisseur <b>qualifié</b>. Si un investisseur qualifié souscrit des parts au moyen d'une notice d'offre, il peut ne pas remplir l'Annexe A et plutôt remplir les sections pertinentes de l'Annexe B à la page 12.</p> <p><b>Page 7 :</b> Vous devez fournir la province ou le territoire du souscripteur (vous pouvez choisir plus d'une option, s'il y a lieu).</p> <p>Pour l'investisseur qui est une personne physique, veuillez choisir la catégorie qui s'applique au souscripteur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurez-vous de cocher la catégorie pertinente. La liste des catégories commence à la page 7 et se termine à la page 9. Veuillez toutes les examiner, pour ensuite choisir et remplir la section qui s'applique le mieux à la présente situation.</li> <li>• Signature et nom en caractères d'imprimerie du souscripteur et du souscripteur conjoint (s'il y a lieu) obligatoires.</li> <li>• Assurez-vous que le nom, la date et la signature sont remplis dans l'Annexe A. Si cette dernière n'est pas remplie en entier, vous devrez nous fournir une convention révisée.</li> </ul>

Section – Page	Fiducie de crédit privé AGF SAF   Exigences relatives à la convention de souscription
Page 10 <b>Appendice A de l'Annexe A</b>	<p><b>Formulaire de reconnaissance de risque – Formulaire à l'intention des investisseurs qualifiés qui sont des personnes physiques</b></p> <p><b>Remarque :</b> Ce formulaire s'adresse uniquement aux investisseurs qualifiés qui sont des personnes physiques et non pas des personnes morales, entreprises, portefeuilles discrétionnaires ou comptes gérés.</p> <p><b>2. Reconnaissance de risque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous devez indiquer un montant quant au risque de perte.</li> <li>• Vous devez apposer vos initiales dans les quatre sections (risque de liquidité, manque d'information, absence de conseils et sans droit de vote).</li> </ul> <p><b>Remarque :</b> le souscripteur conjoint DOIT également apposer ses initiales (s'il y a lieu).</p>
Page 11 <b>Appendice A de l'Annexe A suite</b>	<p><b>3. Admissibilité comme investisseur qualifié</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apposez vos initiales en regard de l'énoncé qui s'applique à votre situation, idem pour le souscripteur conjoint (s'il y a lieu).</li> </ul> <p><b>4. Votre nom et votre signature</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le souscripteur et le conseiller doivent signer et dater le document.</li> </ul> <p><b>5. À remplir par le courtier/conseiller</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renseignements sur le courtier/conseiller – veuillez remplir les champs suivants : prénom et nom de famille, téléphone, courriel et nom de la société.</li> </ul>
Page 12 <b>Annexe B</b> <b>Investisseurs admissibles qui souscrivent des parts au moyen d'une notice d'offre uniquement</b>	<p><b>Attestation de l'investisseur admissible</b> (comprend la dispense pour placement au moyen d'une notice d'offre) :</p> <p>S'il s'agit d'une notice d'offre pour des clients de la Colombie-Britannique, du Québec ou de Terre-Neuve-et-Labrador, la présente convention ne s'applique pas. Pour un examen détaillé de la convention de ces provinces, communiquez avec l'équipe de crédit privé au 1-833-659-2452.</p> <p><b>Remarque :</b> si un investisseur qualifié ne remplit pas l'Annexe A ou si cette dernière n'est pas applicable, il faut remplir l'Annexe B en vertu de dispense pour placement au moyen d'une notice d'offre.</p> <p><b>Un « investisseur admissible », au sens donné à ce terme dans le règlement, désigne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous devez cocher au moins une case.</li> <li>• Il est possible qu'une situation exige la sélection de plus d'une case.</li> </ul>
Page 13 <b>Annexe B</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les champs suivants doivent être remplis : date, nom du souscripteur, signature du souscripteur, téléphone du souscripteur et information sur le souscripteur conjoint (s'il y a lieu).</li> <li>• Le conseiller doit remplir tous les champs suivants : nom, signature, nom du signataire, titre du signataire, catégorie d'inscription (comme à la page 7).</li> </ul>

Section – Page	Fiducie de crédit privé AGF SAF   Exigences relatives à la convention de souscription
Page 14 <b>Appendice A de l'Annexe B</b>	<p><b>Personne qui se prévaut de la dispense de placement au moyen d'une notice d'offre – Reconnaissance de risque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indiquez le montant total de l'investissement.</li> <li>• Vous devez remplir les quatre champs relatifs au souscripteur (nom complet du souscripteur, date, signature et téléphone). Les champs relatifs au souscripteur conjoint doivent être remplis, s'il y a lieu.</li> <li>• Les souscripteurs et les investisseurs qualifiés qui souscrivent des parts au moyen d'une notice d'offre doivent remplir cette section.</li> </ul>
Page 16 <b>Sous-appendice 1</b>	<p><b>Classification des investisseurs en vertu de la dispense pour placement au moyen d'une notice d'offre</b></p> <p>Le sous-appendice 1 classe l'investisseur à titre d'investisseur admissible en vertu de la dispense pour placement.</p> <p><b>A. Investisseur admissible : Souscription de parts au moyen d'une notice d'offre</b></p> <p>Vous êtes un investisseur admissible pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette section peut comprendre les initiales de plus d'une personne.</li> </ul> <p><b>B. Investisseur qualifié : (s'il s'agit d'une souscription de parts au moyen d'une notice d'offre)</b></p> <p>Vous êtes un investisseur admissible, à titre de personne décrite à l'article 2.3 (Investisseur qualifié) du Règlement 45-106 pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette section peut comprendre les initiales de plus d'une personne.</li> </ul>
Page 17 <b>Sous-appendice 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Vous êtes un investisseur admissible, à titre de personne décrite à l'article 2.5 (Parents, amis et partenaires) du Règlement 45-106, pour les raisons suivantes :</b></li> </ul> <p><b>Remarque :</b> cette section ne s'applique ni aux courtiers ni aux conseillers externes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Vous n'êtes pas un investisseur admissible.</b></li> <li>• En choisissant cette option, le souscripteur ne pourra pas souscrire ce produit.</li> </ul>
Page 18 <b>Sous-appendice 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Plafonds d'investissement pour les investisseurs en vertu de la dispense pour placement au moyen d'une notice d'offre</b></li> </ul> <p>Le sous-appendice 2 établit les plafonds annuels qui peuvent s'appliquer, selon les critères auxquels l'investisseur admissible se qualifie.</p> <p><b>A. Vous êtes un investisseur admissible qui souscrit des parts au moyen d'une notice d'offre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous devez apposer vos initiales en regard du premier énoncé, ainsi qu'en regard de l'un des énoncés suivants applicables.</li> <li>• Vous pouvez choisir et apposer vos initiales en regard de l'un ou de plusieurs énoncés dans cette section, mais vous devez choisir au moins une déclaration de confirmation.</li> </ul>

Section – Page	Fiducie de crédit privé AGF SAF   Exigences relatives à la convention de souscription
Page 18 <b>Sous-appendice 2 (suite)</b>	<p><b>B. Investisseur qualifié : Souscription de parts au moyen d'une notice d'offre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous devez apposer vos initiales.</li> </ul> <p><b>C. Parents, amis et partenaires :</b></p> <p><b>Remarque :</b> cette option n'est présentement pas offerte ni aux conseillers ni aux courtiers externes.</p> <p><b>D. Vous n'êtes pas un investisseur admissible</b></p> <p>Le souscripteur ne peut pas souscrire ce produit.</p>
Page 19 <b>Sous-appendice 2</b>	<p><b>Partie 2 : À remplir par la personne inscrite</b></p> <p>Le courtier (à titre de personne inscrite) doit remplir cette section.</p> <p>Les champs suivants doivent être remplis : nom, téléphone, nom de la société, inscrite à titre de (représentant de courtier ou représentant-conseil), courriel et date.</p>
Page 23 <b>Annexe D</b>	<p><b>Consentement à la transmission par voie électronique des documents</b></p> <p>Ce formulaire vise à être utilisé par le courtier et l'investisseur à titre de consentement à la transmission électronique afin que le courtier puisse envoyer des documents par voie électronique à l'investisseur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nom du courtier ou du conseiller.</li> <li>• Cocher les deux boîtes pertinentes.</li> <li>• Les champs suivants doivent être remplis : signature du souscripteur, nom du souscripteur, adresse courriel, signature du courtier ou du conseiller et champs applicables au souscripteur conjoint (s'il y a lieu).</li> </ul>
Page 25 <b>Annexe F</b>	<p><b>Formulaire d'inscription au dépôt direct et retrait de la participation au RRD</b></p> <p>Ce formulaire vise à être utilisé par le courtier et l'investisseur à titre de consentement. Le courtier choisit l'option de dépôt direct au moment de la souscription.</p> <p>Tous les champs relatifs aux renseignements sur le souscripteur et sur le compte bancaire doivent être remplis. Veuillez joindre un chèque portant la mention « annulé » si le courtier choisit l'option de retrait de la participation au RRD.</p>

Section – Page	Fiducie de crédit privé AGF SAF   Exigences relatives à la convention de souscription
Appendice B	<p data-bbox="464 302 1403 365"><b>Souscription dans le cadre de comptes discrétionnaires ou de portefeuilles gérés uniquement</b></p> <ul data-bbox="493 390 1403 722" style="list-style-type: none"><li data-bbox="493 390 1403 422">• Renseignements complets sur la société inscrite (pour la société mandataire).</li><li data-bbox="493 438 1403 470">• Date de la convention et code de courtier ou de représentant.</li><li data-bbox="493 487 1403 550">• Renseignements complets sur les comptes discrétionnaires ou les portefeuilles gérés.</li><li data-bbox="493 567 1403 672">• Remarque : vous pouvez joindre une feuille de calcul Excel à l'Appendice B si vous l'aviez indiqué dans l'Appendice B et qu'elle fait partie de la convention pour laquelle la souscription de parts a été menée à bien.</li><li data-bbox="493 688 1403 722">• Signature obligatoire du gestionnaire de portefeuille.</li></ul>

## Exemples (en anglais) de conventions de souscription :

[PDF] [Sample Agreement for Accredited Investors Individual or Joint Purchaser](#)

[PDF] [Sample Eligible OM Investor for non BC QC or NFLD Residents](#)

[PDF] [Sample for Trust Purchaser](#)

[PDF] [Sample for Accredited Portfolio or Discretionary Account](#)

[PDF] [Sample of Accredited Mutual Fund Purchaser](#)

[PDF] [Sample of Accredited Corporate Purchaser](#)

[PDF] [Annex B Sample for Managed Accounts](#)